

LETTRE DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS

Chers membres, Chers lecteurs,

Vous trouverez dans cette Lettre les actualités concernant le droit international pour le mois de décembre 2018. Du fait de la période – examens universitaires – certaines rubriques ne sont pas publiées ce mois-ci, mais seront rattrapées dans la Lettre récapitulant les activités pour le mois de janvier 2019.

Vous trouverez également la Déclaration adoptée par le Conseil de la SFDI à sa séance du 2 février au sujet de l'arrestation du Professeur Maurice Kamto.

Nous vous rappelons enfin que l'appel à contributions pour les deux demi-journées des jeunes chercheurs organisées par le Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI se termine le 15 février prochain ! C'est une excellente opportunité pour des jeunes chercheurs – doctorants, jeunes docteurs – de proposer une contribution qui aura une chance d'être retenue pour le colloque annuel de la SFDI à Angers. Nous espérons que vous serez nombreux à proposer une contribution ! Nous vous joignons l'appel dans cette Lettre.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire cette Lettre,

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

SOMMAIRE

NOUVELLES EN VRAC	2
APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI	3
ARRESTATION DU PROFESSEUR MAURICE KAMTO – DECLARATION DE LA SOCIETE FRANÇAISE POUR LE DROIT INTERNATIONAL	4
APPEL A CONTRIBUTIONS – DEMI-JOURNEES DES JEUNES CHERCHEURS DE LA SFDI 2019	5
JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL	8
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT DES INVESTISSEMENTS	8
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME	9
COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	10
COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES	11
ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	14
ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES	14
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES	14
COMITES DU CONSEIL DE SECURITE DES NU RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME	14
COMITE POUR L'ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES	14
COMITE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS	14
PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL	15
BLOGS DE LANGUE FRANÇAISE.....	15
BLOGS DE LANGUE ANGLAISE.....	15
BLOGS DE LANGUE ESPAGNOLE.....	25

NOUVELLES EN VRAC...

- ❖ Les inscriptions pour la **50ème session d'été de la Fondation René Cassin (1-26 juillet 2019)** sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mars 2019. [Découvrez ici le programme détaillé.](#)
- ❖ Peut-on distinguer le terrorisme de la résistance ? Quel rôle pour internet dans la contestation ? Greenpeace est-il un mouvement terroriste ? Quelle place pour l'opposition politique en Russie ? Existe-t-il un droit à la légitime défense démocratique contre les régimes tyranniques ?
Pour l'année universitaire 2019, **l'Association Française pour les Nations Unies - Section Aix-en-Provence (AFNU)** a choisi d'unifier ses activités principales autour d'une thématique unique : celle de *l'enjeu de la qualification des mouvements contestataires en droit*. À cet effet, l'AFNU organise un [colloque sur ce thème](#), qui se tiendra la journée du *28 février de 9h30 à 16h30*. L'enjeu du **colloque**, [suivi par une simulation des Nations Unies](#), sera de dégager des critères permettant de distinguer juridiquement les différents mouvements contestataires, en particulier ceux de l'activisme et de la résistance. Il s'agit de pallier l'instrumentalisation politique dont peuvent faire l'objet les mouvements contestataires quand ils sont associés de manière discrétionnaire par les États à des groupes terroristes, du fait de l'absence de critères juridiques précis. Ce projet est organisé par l'AFNU conjointement avec le CERIC et l'UMR ainsi qu'avec le soutien du FSDIE.
- ❖ **L'Université Paris Nanterre**, dans le cadre du projet « Biens communs. Un outil juridique à aiguïser ? » de la COMUE Paris-Lumières, organise le *7 février 2019* une **journée d'études** sur le thème : *A qui appartiennent les collections muséales ?* [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ La sixième **journée d'études** de **l'IHEI (Université Paris II Panthéon-Assas)** sur les Grandes pages du droit international se tiendra le *15 février 2019* et sera consacrée au thème de *L'étranger*. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)
- ❖ La **Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis** organise la **Troisième semaine des internationalistes** du *4 au 9 mars 2019*. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)

APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...

- ❖ **L'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne** a publié un **appel à contribution pour la journée d'étude** du vendredi 24 mai 2019, sur le thème : *Quel avenir pour la démocratie participative européenne ?* Les propositions d'une quinzaine de lignes seront soumises en français avant le 1^{er} mars 2019. [Voici le lien pour plus d'informations.](#)

ARRESTATION DU PROFESSEUR MAURICE KAMTO – DECLARATION DE LA SOCIETE FRANÇAISE POUR LE DROIT INTERNATIONAL

Lors de sa réunion du 2 février 2019, le Conseil de la Société **a adopté la présente déclaration** :

Nous avons appris avec consternation l'arrestation du Professeur Maurice Kamto, membre éminent de la Société française pour le Droit international depuis de nombreuses années. Nous n'entendons pas nous ingérer dans les affaires intérieures de la République du Cameroun mais nous souhaitons attirer l'attention sur les principes fondamentaux du droit international, que notre Société a vocation à défendre et à promouvoir. Nous rappelons que la souveraineté, si elle confère des droits aux États, leur impose aussi des devoirs, y compris à l'égard de leurs propres ressortissants.

La République du Cameroun a souvent dans le passé manifesté son attachement au droit international, notamment devant la Cour internationale de Justice devant laquelle elle a été représentée par le Professeur Kamto. Nous l'appelons solennellement à respecter strictement les principes qui figurent dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques l'une et l'autre ratifiés par le Cameroun.

Nous assurons Maurice Kamto et ses proches de tout notre soutien et de notre sympathie.

APPEL A CONTRIBUTIONS – DEMI-JOURNEES DES JEUNES CHERCHEURS DE LA SFDI 2019

Dans le cadre de l'organisation du colloque annuel de la SFDI 2019, qui aura pour thème :

« **Droit international et extraterritorialités** »

et se tiendra à l'Université d'Angers les 23-24 mai 2019

le Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI organise cette année deux demi-journées ouvertes aux jeunes chercheurs pour venir échanger et débattre sous la présidence d'un professeur de droit international sur des thèmes en lien avec le colloque annuel.

La première de ces demi-journées sera organisée aux **Universités Paris 1 Panthéon- Sorbonne et Paris 2 Panthéon-Assas le 22 mars 2019 le matin** et sera présidée par la professeure Anne-Thida NORODOM. Elle aura pour thème :

« **Extraterritorialité et numérique** »

La seconde de ces demi-journées se déroulera à l'**Université d'Angers le 12 avril 2019 l'après-midi** et sera présidée par la professeure Bérangère TAXIL. Elle aura pour thème :

« **Extraterritorialité et migrations** »

À l'issue de chacune de ces demi-journées, une participante ou un participant sera sélectionné par la présidente pour présenter sa contribution lors du colloque annuel de la SFDI au sein de l'atelier correspondant.

Les interventions dureront vingt minutes et seront suivies d'un débat avec l'audience.

Présentation :

Les effets extraterritoriaux des droits nationaux soulèvent des interrogations récurrentes en droit international, comme en témoigne la réactivation récente de l'opposition entre l'Europe et les États-Unis au sujet des sanctions américaines visant l'Iran et les moyens juridiques déployés par l'Union européenne pour en circonscrire les conséquences. Si la notion d'extraterritorialité apparaît désormais relativement stabilisée, articulée autour de la distinction entre extraterritorialité normative et exécution extraterritoriale, certaines incertitudes persistent cependant, notamment à propos des critères de rattachement d'une personne ou d'une situation à l'État.

L'étude de l'extraterritorialité est donc toujours d'actualité. Si certaines questions font depuis longtemps l'objet de débats, notamment en matière de sanctions économiques, on assiste depuis quelques années à l'émergence de nouvelles manifestations de l'extraterritorialité liées au développement de nouveaux champs du droit international. C'est ce renouvellement des problématiques liées à l'extraterritorialité qui sera au cœur des deux demi-journées 2019. Chacune d'elle sera l'occasion de s'intéresser en particulier à l'un de ces nouveaux champs du droit international : le numérique et les migrations.

Première approche : Extraterritorialité et numérique

Les activités se déployant dans l'espace numérique, en raison de leur caractère dématérialisé, appellent à repenser l'idée que le territoire constitue le socle du pouvoir de régulation de l'État, si ce n'est même à s'en défaire de manière radicale. La pratique en la matière se développe rapidement depuis plusieurs années aux niveaux international, régional et national. Ainsi, pour ne prendre que

deux exemples issus de la jurisprudence française, ont récemment été soulevées les questions de la compétence des services fiscaux français pour saisir des données stockées à l'étranger (par ex. CA Paris, ord., 31 août 2012, n°11-13233), et de l'encadrement d'activités d'acteurs basés à l'étranger mais qui proposent des services à l'intérieur du territoire français (comme dans le cadre de la saga LICRA c. Yahoo).

Il ne s'agit là que d'illustrations des nombreuses questions soulevées par ce premier thème. La demi-journée sera l'occasion d'étudier certaines d'entre elles, qu'elles soient d'ordre théorique, comme les conséquences de ce développement sur la notion de territoire, ou d'ordre plus technique, comme les moyens et les limites du stockage des données à caractère personnel sur le territoire d'un État.

Deuxième approche : Extraterritorialité et migrations

Les migrations sont devenues ces dernières années un enjeu brûlant du droit international, à la fois sur le plan des droits fondamentaux, mais également, dans le contexte européen, sur celui de la mise en œuvre du droit national applicable aux demandes d'asile effectuées dans un autre État. Là encore, les problématiques soulevées sont nombreuses, comme la qualification juridique des « hotspots » du point de vue de l'extraterritorialité, ou encore la question de l'application du droit de l'État en haute-mer.

Ces problématiques invitent ainsi à un renouvellement de l'analyse de la manière dont le droit de l'État entend s'appliquer extraterritorialement. La crise migratoire semble notamment avoir entraîné un phénomène très curieux d'inversion du sens classique de l'extraterritorialité en droit international : il ne s'agit plus de chercher à soumettre au droit national des situations extérieures au territoire de l'État, mais d'appliquer le droit de l'État au-delà de ses frontières afin d'éviter une mise en œuvre sur son territoire. Ce n'est là que d'un aperçu des nombreuses questions soulevées par ce second thème qui ont vocation à être étudiées lors de la seconde demi-journée d'étude.

Informations pratiques :

Les propositions de contributions sont à envoyer au plus tard le 15 février 2019 à l'adresse : jeunes.chercheurs@sfdi.org.

D'une taille de deux pages maximum (Times New Roman, 12, interligne simple), elles doivent obligatoirement être envoyées au format word (.doc ou .docx) et être accompagnées d'un C.V. (la sélection est anonymisée). Les candidats doivent indiquer (C.V. ou en tête de leur contribution) leurs qualités et fonctions, ainsi que leur Université ou institution de recherche de rattachement de l'année en cours.

Il n'est possible de soumettre qu'une seule proposition pour l'une seulement des deux demi-journées. Les personnes intéressées sont invitées à préciser l'approche au sein de laquelle leur projet se situe. Les propositions en langue anglaise sont acceptées ; mais les candidats sont néanmoins avertis qu'une bonne compréhension orale du français est exigée, l'essentiel des débats devant se dérouler dans cette langue.

L'appel à contributions est limité aux jeunes chercheurs, entendu comme les personnes préparant un doctorat en droit ou dans une autre discipline pertinente au regard du sujet, ainsi que les docteurs ayant soutenu depuis moins de trois ans et n'ayant pas encore obtenu un emploi de professeur ou maître de conférence.

La sélection des contributions sera effectuée par la présidente de chacune des demi-journées. Les candidats retenus seront informés par mail au plus tard le 22 février 2019.

Le texte de chaque contribution (hormis celles sélectionnées pour le colloque annuel) sera attendu pour le 31 juin 2019, en vue d'une relecture par les présidents de chaque demi-journée et d'une publication sur le site internet de la SFDI.

Le Bureau des jeunes chercheurs attire l'attention des candidats potentiels sur le fait qu'aucun financement (déplacement, restauration, hébergement) n'est normalement prévu. Il est donc indispensable que les candidats retenus recherchent un financement auprès de leurs écoles doctorales et centres de recherches spécifiques.

Le Bureau des Jeunes Chercheurs
Olga Bodnarchuk, Alexandre Hermet, Antoine Jamet

JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Jurisprudences relatives au droit des investissements

Avec la contribution de Ruxandra Gologan

CIRDI

Westwater Resources, Inc. v. Republic of Turkey, [ICSID Case No. ARB/18/46](#)

- [Claimant's Press Release on Request for Arbitration](#), December 13, 2018 (disponible en Anglais)

Gramercy Funds Management LLC and Gramercy Peru Holdings LLC v. Republic of Peru, [ICSID Case No. UNCT/18/2](#)

- [Respondent's Statement of Defense](#), December 14, 2018 (disponible en Anglais)

AS PNB Banka and others v. Republic of Latvia, [ICSID Case No. ARB/17/47](#)

- [Procedural Order no. 3](#), October 30, 2018 (redacted) (disponible en Anglais)

Eco Oro Minerals Corp. v. Republic of Colombia, [ICSID Case No. ARB/16/41](#)

- [Procedural Order No. 5](#), December 21, 2018 (disponible en Anglais)

Bridgestone Licensing Services, Inc. and Bridgestone Americas, Inc. v. Republic of Panama, [ICSID Case No. ARB/16/34](#)

- [Panama's Rejoinder on Claimants' Application to Remove Jorge Lee as Expert Witness](#), November 27, 2018 (disponible en Anglais)
- [United States of America Third Non-Disputing Party Submission](#), December 7, 2018 (disponible en Anglais)
- [Tribunal's Ruling on Claimants' Application to Remove the Respondent's Expert as to Panamanian law](#), December 13, 2018 (disponible en Anglais)

Mobil Investments Canada Inc. v. Canada, [ICSID Case No. ARB/15/6](#)

- [Procedural Order No. 9](#) (Decision on Scope of Damages Phase), December 11, 2018 (disponible en Anglais)

Gabriel Resources Ltd. and Gabriel Resources (Jersey) v. Romania, [ICSID Case No. ARB/15/31](#)

- [Procedural Order No. 19](#), December 7, 2018 (disponible en Anglais)
- [Procedural Order No. 20](#), December 17, 2018 (disponible en Anglais)

A11Y LTD. v. Czech Republic, [ICSID Case No. UNCT/15/1](#)

- [Memorandum and Order of the US District Court for the Southern District of New York](#), December 28, 2018 (disponible en Anglais)

Karkey Karadeniz Elektrik Uretim A.S. v. Islamic Republic of Pakistan, [ICSID Case No. ARB/13/1](#)

- [Plaintiff's Memorandum](#), October 18, 2018 (disponible en Anglais)

Saint-Gobain Performance Plastics Europe v. Bolivarian Republic of Venezuela, [ICSID Case No. ARB/12/13](#)

- [Procedural Order no. 2](#) (annulment proceeding), October 24, 2018 (disponible en Anglais)

Crystallex International Corporation v. Bolivarian Republic of Venezuela, [ICSID Case No. ARB\(AF\)/11/2](#)

- [Rosneft's Motion to intervene](#), August 31, 2018 (disponible en Anglais)
- [Petróleos de Venezuela's Memorandum of Law](#), August 31, 2018 (disponible en Anglais)

Ioan Micula, Viorel Micula, S.C. European Food S.A, S.C. Starmill S.R.L. and S.C. Multipack S.R.L. v. Romania, [ICSID Case No. ARB/05/20](#)

- [Press Release of the European Commission](#), December 7, 2018 (disponible en Anglais)

Autres décisions pertinentes

HPK Management D.O.O. and HPK Engineering B.V. v. Republic of Serbia and Železara Smederevo D.O.O., [LCIA Arbitration No. 163397](#)

- [Tribunal Award](#), May 11, 2018 (disponible en Anglais)

Cour Européenne des Droits de l'Homme

Avec la contribution d'Olga Bodnarchuk, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

[Dzhioyeva et deux autres c. Géorgie, 1^{ère} sect., déc. du 20 novembre 2018, req. n° 24964/09, 20548/09, 22469/09](#)

[Dzhioyeva c. Géorgie, 1^{ère} sect., aff. communiquée, req. n° 24964/09](#)

[Kudukhova c. Géorgie, 1^{ère} sect., déc. du 20 novembre 2018, req. n° 8274/09, 8275/09](#)

[Naniyeva et Bagayev c. Géorgie, 1^{ère} sect., déc. du 20 novembre 2018, req. n° 2256/09, 2260/09](#)

Une affaire individuelle relative au conflit en Ossétie du Sud est communiquée au gouvernement géorgien.

Les trois affaires concernent les requérants, ressortissants russes, résidant à Tskhinvali, dans la région de l'Ossétie du Sud. En septembre 2008, à la suite du conflit en Ossétie du Sud, les requérants ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme en alléguant les violations des articles 2, 3, 5 § 1, 8, 13, 14 ainsi que de l'article 1 du Protocole n° 1. N'étant pas encore en mesure de statuer sur la recevabilité dans l'affaire Dzhioyeva, la Cour décide de la communiquer au gouvernement sur le terrain des articles 2, 3, 13 et 14. Les autres griefs et requêtes sont déclarés irrecevables pour défaut manifeste de fondement.

[Ukraine c. Russie \(VIII\), req. n° 55855/18 ; indication d'une mesure provisoire](#)

Une nouvelle requête interétatique portant sur les événements survenus dans le détroit de Kertch.

Une nouvelle requête interétatique a été introduite par l'Ukraine contre la Russie le 29 novembre 2018. Portant sur les événements survenus dans le détroit de Kertch, cette requête a été accompagnée d'une demande d'une mesure provisoire au titre de l'article 39 du règlement de la Cour dans l'intérêt des membres de la marine ukrainienne capturés le 25 novembre 2018. La Cour européenne des droits de l'homme, ayant indiqué une mesure provisoire le 4 décembre 2018, a également posé des questions factuelles au gouvernement russe.

[Plan de traitement des requêtes individuelles relatives au conflit dans l'est de l'Ukraine](#)

Le 17 décembre 2018, la Cour européenne des droits de l'homme a adopté un plan pour le traitement des requêtes individuelles relatives au conflit dans l'est de l'Ukraine et introduites contre l'Ukraine, la Russie ou les deux États. Ainsi, la Cour compte de statuer sur la question de savoir si les faits incriminés relèvent de la juridiction de l'Ukraine ou celle de la Russie dans le cadre de la requête interétatique (Ukraine c. Russie, req. n° 8019/16). Parallèlement, les requêtes individuelles n'ayant pas été déclarées irrecevables seront communiquées aux gouvernements défendeurs. Après la réception des observations des parties et une fois les dossiers sont complets, la Cour prévoit d'ajourner l'examen de ces requêtes jusqu'au prononcé de l'arrêt dans l'affaire interétatique et dans l'objectif de les examiner par la suite au plus vite possible.

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme

Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise

Les arrêts présentés ci-après ont été rendus lors de la 128^{ème} session de la Cour interaméricaine, qui s'est tenue du 19 au 30 novembre 2018. Ces arrêts ayant été publiés tardivement sur le site de la Cour, ils n'avaient pas pu être intégrés à la Lettre du mois de décembre 2018 :

[Isaza Uribe et al. c. Colombie](#), Fond, réparations et dépens, 20 novembre 2018, Série C n°363 (uniquement en espagnol)

(Reconnaissance de responsabilité – Disparitions forcées – Droit à la reconnaissance de la personnalité juridique – Droit à la vie – Droit à l'intégrité de la personne – Droit à la liberté de la personne – Liberté syndicale – Garanties judiciaires – Protection judiciaire)

[Villamizar Durán et al. c. Colombie](#), Exception préliminaire, fond, réparations et dépens, 20 novembre 2018, Série C n°364

(uniquement en espagnol) (Reconnaissance de responsabilité internationale – Droit à la vie – Droit à l'intégrité de la personne – Droit à la liberté de la personne – Protection de l'honneur et de la dignité – Garanties judiciaires – Protection judiciaire – Convention interaméricaine pour la prévention et la répression de la torture)

[Omeara Carrascal et al. c. Colombie](#), Fond, réparations et dépens, 21 novembre 2018, Série C n°368 (uniquement en espagnol)

(Reconnaissance de responsabilité internationale – Droit à la vie – Droit à l'intégrité de la personne – Disparitions forcées – Garanties judiciaires – Protection judiciaire – Protection de la famille – Droit de déplacement et de résidence)

[Femmes victimes de torture sexuelle à Atenco c. Mexique](#), Exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens, 28 novembre 2018, Série C n°371 (uniquement en espagnol)

(Reconnaissance de responsabilité internationale – Droit à l'intégrité de la personne – Droit au respect de la vie privée – Interdiction des peines ou traitements inhumains ou dégradants – Droit à la liberté de la personne – Garanties judiciaires – Liberté de réunion – Convention interaméricaine pour la prévention et la répression de la torture – Convention interaméricaine pour la prévention, la répression et l'élimination des violences faites aux femmes (« Convention de Belem do Para »))

[Alvarado Espinoza et al. c. Mexique](#), Fond, réparations et dépens, 28 novembre 2018, Série C n°370 (uniquement en espagnol)

(Disparitions forcées – Droit à la reconnaissance de la personnalité juridique – Droit à la vie – Droit à l'intégrité de la personne – Droit à la liberté de la personne – Garanties judiciaires – Protection judiciaire – Obligation d'adopter des mesures internes – Droit de déplacement et de résidence – Protection de l'honneur et de la dignité de la personne – Protection de la famille – Convention interaméricaine sur les disparitions forcées de personnes)

[Órdenes Guerra et al. c. Chili](#), Fond, réparations et dépens, 29 novembre 2018, Série C n°372 (uniquement en espagnol)

(Reconnaissance de responsabilité internationale – Obligation d'adopter des mesures internes – Garanties judiciaires – Protection judiciaire)

Pratique peu habituelle devant les juridictions internationales, il est en revanche fréquent devant la Cour interaméricaine que des États défendeurs reconnaissent leur responsabilité internationale à l'occasion d'une instance les concernant, pour certaines ou toutes les violations que la Cour pourrait avoir à connaître. Les États défendeurs ont ainsi reconnu leur responsabilité internationale, totale ou partielle, pour la violation des droits des requérants dans cinq affaires traitées par la Cour en novembre 2018 : *Femmes victimes de torture sexuelle à Atenco c. Mexique* ; *Órdenes Guerra et al. c. Chili* ; *Omeara Carascal et al. c. Colombie* ; *Villamizar Durán et al. c. Colombie* ; et *Isaza Uribe et al. c. Colombie*.

[Trueba Arciniega e.a. c. Mexique \(27 novembre 2018, Série C n°369 \(uniquement en espagnol\)\)](#)

Cet arrêt constitue pour l'essentiel une décision d'homologation par la Cour d'un accord de résolution amiable entre les requérants et le Mexique.

Aucune activité notable de la Cour interaméricaine n'est à signaler pour le mois de décembre 2018.

Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise

[Mgosi Mwita Makungu c. République unie de Tanzanie, 7 décembre 2018 \(requête n°006/2016\)](#)
(Épuisement des voies de recours internes – Droit à un procès équitable – Droit d'interjeter appel – Égalité devant la loi – Non-discrimination)

[Werema Wangoko Werema et Waisiri Wangoko Werema c. République unie de Tanzanie, 7 décembre 2018 \(requête n°024/2015\)](#)

(Épuisement des voies de recours internes – Compétence d'appel de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples – Droit à un procès équitable – Erreur manifeste dans l'appréciation des éléments de preuve – Mise à l'isolement – Égale protection devant la loi – Non discrimination)

[Armand Guéhi c. République unie de Tanzanie, 7 décembre 2018 \(requête n°001/2015\)](#)

(Droit à un procès équitable – Peine de mort – Présomption d'innocence – Assistance d'un avocat – Assistance consulaire – Droit de propriété – Interdiction des peines ou traitements inhumains ou dégradants)

Deux éléments d'importance intéressant le droit international sont à souligner dans ce dernier arrêt :

D'une part, le requérant est un ressortissant ivoirien ayant séjourné en Tanzanie en qualité de personne à charge de son épouse fonctionnaire du Tribunal pénal international pour le Rwanda (ci-après « TPIR »), également ressortissante ivoirienne. Accusé du meurtre de son épouse, il fut interpellé par des agents de sécurité du TPIR, avant d'être remis aux autorités tanzaniennes.

Devant la Cour, le requérant alléguait une violation de son droit de propriété, garanti par l'article 14 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, du fait de la visite de son domicile et de la saisie de ses biens personnels par les autorités tanzaniennes après son arrestation. La Tanzanie confirmait que le domicile de son épouse décédée jouissait d'une inviolabilité reconnue par l'accord de siège entre le Tribunal et la Tanzanie, et par l'article 37 § 1 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques : cet État alléguait que l'autorisation donnée aux agents du TPIR d'entrer dans leur domicile n'était donc que la stricte application de ses obligations internationales. En ce qui concerne ses biens proprement dit, avec ceux de son épouse décédée, la Tanzanie affirmait que la saisie des effets personnels trouvés dans le domicile et leur remise au TPIR étaient conformes aux « règles régissant l'immunité des Nations Unies » (sic).

En conséquence, selon la Cour africaine, les visites du domicile du requérant, la saisie de ses effets personnels et leur remise au TPIR, étant conformes aux accords conclus par la Tanzanie et aux obligations internationales de cette dernière, l'allégation de violation du droit de propriété devait donc être rejetée.

D'autre part, l'interprétation que fait la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples du droit à l'assistance consulaire prévue à l'article 36, alinéas b et c de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 22 avril 1963, doit être signalée.

Le requérant alléguait qu'il n'avait pas pu bénéficier d'une telle assistance consulaire. La Cour constate que la Tanzanie est partie à la Convention de Vienne depuis le 18 avril 1977 et explicite l'objet de l'assistance consulaire prévue par cet instrument : « Comme indiqué dans cette disposition [l'article 36, ndlr] l'assistance consulaire touche à certains privilèges dont l'objet est de permettre aux personnes de jouir de leur droit à un procès équitable, notamment le droit d'être assisté par un interprète ou un avocat, dont le Requêteur allègue la violation en l'espèce. Etant donné que ce droit est également garanti par l'article 7(1)(c) de la Charte lu à la lumière de l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques [...] auquel l'État défendeur est devenu partie le 11 juin 1976, la Cour est compétente pour examiner l'allégation du requérant fondée sur la disposition susmentionnée de la Charte » (§§37-38).

Selon la Cour africaine, l'assistance consulaire, ayant pour finalité de permettre à un ressortissant arrêté, incarcéré ou détenu, de bénéficier d'un interprète ou d'un avocat, doit donc être considérée comme relevant du droit à un procès équitable tel que garanti par l'article 7 de la Charte africaine. La conséquence immédiate est que des allégations de violation du droit à l'assistance consulaire relèvent ainsi de sa compétence, pour les États africains ayant formulé une déclaration d'acceptation de sa juridiction.

Une fois sa compétence établie pour de tels griefs, la Cour africaine examine les allégations de violation au fond. Le requérant prétendait avoir ainsi subi une violation de son droit à un procès équitable par le manquement des autorités tanzaniennes à lui permettre d'obtenir effectivement et à temps une telle assistance des autorités consulaires ivoiriennes. L'État défendeur estimait en revanche qu'il n'était nullement tenu de fournir une telle assistance, dans la mesure où il n'avait

conclu aucun accord à cet effet avec la Côte d'Ivoire (celle-ci a signé la Convention de Vienne de 1963, mais ne l'a pas ratifié). Plus surprenant, la Tanzanie répliquait également que la Côte d'Ivoire ne pouvait être considérée comme un État d'envoi au sens de l'article 36 de cette Convention dans la mesure où la requérant résidait en Tanzanie sous la protection consulaire accordée par le TPIR à son épouse. En conséquence, la Tanzanie estimait qu'il relevait de la responsabilité du TPIR, et non de la sienne, d'informer la Côte d'Ivoire de l'arrestation de son ressortissant.

Partie intervenante dans la procédure devant la Cour, la Côte d'Ivoire exposait en revanche qu'il était du devoir de la Tanzanie de garantir à son ressortissant les conditions d'un procès équitable et de prendre les mesures nécessaires pour qu'il bénéficie du droit à l'assistance consulaire.

Les *amici curiae* exposaient en outre la particulière importance du droit à l'assistance consulaire pour un ressortissant étranger condamné à la peine capitale, en lien étroit avec le droit à un procès équitable et le droit à la vie, et invoquaient à l'appui de cette démonstration diverses jurisprudences internes confirmant la nécessité impérative de garantir le droit à l'assistance consulaire lors de procédures judiciaires pouvant conduire à une condamnation à mort.

La Cour africaine propose ici une conclusion laconique : rappelant simplement le lien qu'elle avait établi au stade de la compétence entre le droit à un procès équitable et le droit à l'assistance consulaire, la Cour se limite également à rappeler ses précédentes conclusions en ce qui concerne les irrégularités de la procédure judiciaire, qui n'avaient pas porté atteinte selon elle au droit à un procès équitable du requérant. Ce faisant, elle n'estime pas nécessaire d'examiner de nouveau les allégations de violation du droit au procès équitable sur le fondement de la Convention de Vienne, en dépit de tous les éléments indiquant que le droit à l'assistance consulaire du requérant n'avait pas été respecté par la Tanzanie et qui se différenciaient pourtant des irrégularités préalablement constatées.

ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Assemblée générale des Nations Unies

Avec la contribution de Isis Ramirez-Godelier, doctorante à l'Université Rennes I

Dans la mesure où l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, entre le 3 décembre et le 22 décembre 2018, 257 résolutions, nous préférons vous faciliter le lien [ici](#).

Conseil de sécurité des Nations Unies

Avec la contribution de Isis Ramirez-Godelier, doctorante à l'Université Rennes I

[S/RES/2451\(2018\)](#) : La situation au Moyen-Orient

[S/RES/2450\(2018\)](#) : La situation au Moyen-Orient

[S/RES/2449\(2018\)](#) : La situation au Moyen-Orient

[S/RES/2448\(2018\)](#) : La situation en République Centrafricaine

[S/RES/2447\(2018\)](#) : Opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Comités du Conseil de sécurité des NU relatifs à la lutte contre le terrorisme

Avec la contribution d'Éloïse Petit-Prévost-Weygand, doctorante à l'Université d'Angers

Aucune activité notable à signaler pour le mois de décembre 2018

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Avec la contribution d'Anaïs Auger, doctorante à l'Université d'Angers

[Observations finales adoptées lors de sa soixante et onzième session sur le cinquième rapport périodique du Liechtenstein, 3 décembre 2018, CEDAW/C/LIE/CO/5](#)

Comité des travailleurs migrants

Avec la contribution d'Émilie Hétreau, doctorante à l'Université d'Angers

Aucune activité notable à signaler pour le mois de décembre 2018

PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL

Blogs de langue française

MULTIPOL

Catherine Maia, « [L'Assemblée générale des Nations Unies vote le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) », 19 décembre 2018.

Site du Centre de droit international de l'ULB

Valère Ndior, « [Au service de la France : l'espionnage par les nuls](#) », 18 décembre 2018.

Anne Lagerwall, Olivier Corten, François Dubuisson, Vaios Koutroulis, Pierre Klein et Nicolas Angelet, « [Une brève analyse de la portée juridique du Pacte Mondial des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) », 7 décembre 2018.

Libertés, Libertés chéries

[La Cour européenne écarte la Charia](#), 27 décembre 2018.

[La Déclaration universelle des droits de l'homme a 70 ans](#), 10 décembre 2018.

Blogs de langue anglaise

Avec la contribution de Vinc D. Okila, doctorant à l'Université Paris XIII Villetaneuse

Amsterdam Law Forum

Dimitrios Dimitrakos, « [Greece's Ratification Procedure of the Final Settlement Agreement Between Greece and FYROM](#) », 19 décembre 2018.

Asser International Sports Law blog Our International Sports Law Diary

Daniela Heerdt, « [A Reflection on the Second Report of FIFA's Human Rights Advisory Board](#) », 19 décembre 2018.

Sven Demeulemeester et Niels Verborgh, « [The Kristoffersen ruling: the EFTA Court targets athlete endorsement deals](#) », 11 décembre 2018.

Antoine Duval, « [Season 2 of football leaks: A review of the first episodes](#) », 11 décembre 2018.

Berkeley Journal of International Law Blog

Nick Reem, « [Current Event: Ukraine-Russia Standoff in the Sea of Azov](#) », 1er décembre 2018.

DCU Brexit Institute

Alessandro De Nicola, « [Event Report: Brexit, the Backstop and the Island of Ireland](#) », 19 décembre 2018.

Chloé Papazian, « [The Irish Backstop Plan: Alternative Routes or Clearer Guarantees?](#) », 13 décembre 2018.

Tess Baker et Hannah Coole, « [Global Britain and India post-Brexit: From Visas to FinTech](#) », 12 décembre 2018.

Chloé Brière, « [Can Brexit be Reversed? The Advocate General's Opinion on the Revocability of Article 50 TEU](#) », 6 décembre 2018.

EJIL: Talk! - Blog of the European Journal of International Law

Dario Piselli, « [Goal-setting in an era of mass extinction: a planetary boundary for biosphere integrity in international biodiversity law? \(Part I\)](#) et [\(Part II\)](#) », 29 décembre 2018.

Frédéric Gilles Sourgens, « [Paris Agreement Regained or Lost? Initial Thoughts](#) », 28 décembre 2018.

Sean Shun Ming Yau, « [The Decentralisation of International Crimes: A shift from the central criminal apparatus at the ICC?](#) », 28 décembre 2018.

Diane Desierto, « [2018 Favourite Readings: Values, Identity, and Growth in the Global Economy](#) », 26 décembre 2018.

Marko Milanovic, « [A Quick Holiday Update on Ukraine/Russia Litigation before the ECtHR](#) », 26 décembre 2018.

Armin von Bogdandy, « [In the name of the European Club of Liberal Democracies: How to Evaluate the Strasbourg Jurisprudence](#) », 20 décembre 2018.

Guy Fiti Sinclair, « [Favourite Readings 2018: The Passage of Time](#) », 19 décembre 2018.

Diane Desierto, « [Are "Transparency" Procedures and Local Community "Consultations" Enough? A Human Rights "Feedback Loop" to International Economic Law Reforms of 2018](#) », 12 décembre 2018.

Elizabeth Evenson et al., « [Response: Strengthening Justice for Victims Through Complementarity](#) », 11 décembre 2018. Sur le même thème, lire également Thomas Obel Hansen ([ici](#)), Polina Levina Mahnad ([ici](#)) et Emeric Rogier ([ici](#)), respectivement 7, 10 et 11 décembre 2018.

Elizabeth Evenson et al., « [The ICC's Impact on National Justice: Can the ICC Prosecutor Catalyze Domestic Cases?](#) », 6 décembre 2018.

Dapo Akande et Mark Kersten, « [Joint Symposium with Justice in Conflict on Human Rights Watch's Report on The ICC's Impact on National Justice](#) », 6 décembre 2018.

Priya Urs, « [Some Concerns with the Pre-Trial Chamber's Second Decision in Relation to the Mavi Marmara Incident](#) », 5 décembre 2018.

James Kraska, « [The Kerch Strait Incident: Law of the Sea or Law of Naval Warfare?](#) », 3 décembre 2018.

Embassy Law – Blog

« [ICSID Award: Recalcitrant Sovereign Defaults](#) », 18 décembre 2018.

ESIL Reflections- European Society of International Law

Philip Burton, « [Searching for the Eastern Carelia Principle](#) », vol. 7, n°1, décembre 2018.

EU Law Analysis

Steve Peers, « [UK citizens as non-EU citizens in the EU after Brexit: applying the EU Directive on non-EU long-term residents](#) », 27 décembre 2018.

Steve Peers, « [Dispute settlement and the Brexit withdrawal agreement](#) », 18 décembre 2018.

Ronan McCrea, « [Brexit II? The legal issues of revoking the notification to leave the EU but then notifying to leave again](#) », 16 décembre 2018.

Alan S. Reid, « [Devolved powers and EU withdrawal: Scotching the worst impacts of Brexit?](#) », 13 décembre 2018.

Peter Oliver, « [Anonymity in CJEU cases: privacy at the expense of transparency?](#) », 12 décembre 2018.

Pauline Melin, « [The Global Compact for Migration: cracks in unity of EU representation](#) », 11 décembre 2018.

Steve Peers, « [Brexit: you can U-turn if you want to. The CJEU judgment in Wightman](#) », 10 décembre 2018.

Steve Peers, « [To Boldly Go? Analysis and annotation of the EU/UK Future Relationship declaration](#) », 08 décembre 2018.

Steve Peers, « [Staring into the Abyss: Citizens' Rights after a No Deal Brexit](#) », 06 décembre 2018.

Steve Peers, « [Revoking the notice to withdraw from the EU? The opinion in Wightman](#) », 04 décembre 2018.

EUROPEAN LAW BLOG - News and Comments on EU Law

Oliver Garner, « [Introduction to the Mini-Symposium: EU Citizenship in the Shadow of Brexit](#) », 18 décembre 2018. Sur le même thème, lire également Ruvi Ziegler ([ici](#)), Mark Lazarowicz ([ici](#)), Oliver Garner ([ici](#)) et Dora Kostakopoulou ([ici](#)), 19 décembre 2018.

Benedikt Pirker, « [Dispute Settlement and Interpretation in the Draft Framework Agreement between Switzerland and the EU](#) », 12 décembre 2018.

Oliver Garner, « [Case C-621/18, Wightman v Secretary of State for Exiting the European Union: The European Court of Justice confirms that Article 50 notification can be unilaterally revoked](#) », 11 décembre 2018.

Chloé Brière, « [The Advocate-General Opinion in Wightman: Article 50 Notification to Withdraw from the European Union is Unilaterally Revocable](#) », 6 décembre 2018.

Dimitrios Kaferanis, « [The Pilatus Bank scandal: time to reconsider banking supervision, anti-money laundering and whistle-blower's protection in the EU](#) », 5 décembre 2018.

Christina Eckes, « [Antarctica: Has the Court of Justice got cold feet?](#) », 3 décembre 2018.

Herbert smith freehills - Public international law blog

Stephane Brabant et al., « [Cjeu Upholds Opinion Of Advocate General And Rules That Uk Can Unilaterally Cancel Brexit By Revoking Article 50](#) », 12 décembre 2018.

Stephane Brabant et al., « [Energy Charter Declaration 2018 – Modernisation Of The Ect](#) », 5 décembre 2018.

Humanitarian LAW & POLICY

Helen Durham, « [Strengthening compliance with IHL: Disappointment and hope](#) », 14 décembre 2018.

Chris Jenks et Rain Liivoja, « [Machine autonomy and the constant care obligation](#) », 11 décembre 2018.

International Criminal Law Bureau

Alexander Kay, « [Book Review: G. M. Lentner's "The UN Security Council and the International Criminal Court: The Referral Mechanism in Theory and Practice" \(Elgar 2018\)](#) », 19 décembre 2018.

Lennart Poulsen, « [Universal Jurisdiction – Hoisting a Red Flag Against Impunity](#) », 19 décembre 2018.

Margaret Owen, « [Sixth Hearing of Demirtas Trial Takes Place in Ankara](#) », 17 décembre 2018.

International Law Blog

Josepha Close, « [The Universal Declaration of Human Rights at 70: Reflecting on the Human Right to Peace](#) », 17 décembre 2018.

IntLawGrrls

Catherine Savard, « [Preliminary Examinations and the ICC: What hope for the Rohingya? \(Part 1 of 3\)](#) et [\(Part 2 of 3\)](#) », respectivement le 12 et 17 décembre 2018.

Sarah P Nimigan, « ['Last resort:' A final course of action, used only when all else has failed \(Oxford Dictionary\)](#) », 14 décembre 2018.

Prigentmarie, « [Impunité et droits des victimes : Les défis principaux de la Juridiction spéciale pour la paix en Colombie](#) », 12 décembre 2018.

Milena Sterio, « [Three Themes from the 17th Assembly of States Parties of the ICC: New Prosecutor, Victims' Role, and Cooperation](#) », 11 décembre 2018.

Melisahandl, « [Calling it what it is: It is time to define "sexual violence"](#) », 11 décembre 2018.

Melisahandl, « [We have come a long way, but we still have a long way to go: The Struggle for the Recognition of Gender-Based Crimes](#) », 10 décembre 2018.

Cecilia Marcela Bailliet, « [Read On! The Alienation of Adjudication and the Weakening of Procedural Rule of Law within the Context of Asylum in Europe](#) », 9 décembre 2018.

Sarah P Nimigan, « [Carrots, Sticks, and the ICC: Prospects for Cooperation? Part 1](#) et [Part 2](#) », 9 décembre 2018.

Radhika Kapoor, « [Calculus: Deal Doggedness and Human Rights Diplomacy](#) », 8 décembre 2018.

Marie-Laure Tapp, « [Syria and Domestic Prosecutions: Upholding hope, one case at a time \(Part 1 of 2\)](#) et [\(Part 2 of 2\)](#) », 7 décembre 2018.

Ariel Wheway, « [The Crime of Aggression: Still a live issue](#) », 6 décembre 2018.

Sandra C. Wisner, « [Despite UN inaction Haiti's cholera victims fight for justice](#) », 6 décembre 2018.

Marilynnrubayika, « [L'affaire Bemba : quelles implications futures pour les victimes de violences sexuelles basées sur le genre ?](#) », 5 décembre 2018.

Ariel Wheway, « [The Crime of Aggression: 1 Year Later](#) », 5 décembre 2018.

Leila Nadya Sadat, « [Gender Parity at the UN International Residual Mechanism for Criminal Tribunals](#) », 3 décembre 2018.

Ariel Wheway, « [CCIL 2018: "The Role of International Criminal Law and the ICC in Responding to the Alleged Crimes Perpetrated Against the Rohingya"](#) », 1er décembre 2018.

JURIST

Tariq Hassan, « [Abuse of Judicial Process](#) », 25 décembre 2018.

James Hodge, « [Judicial Invalidation of the Affordable Care Act](#) », 19 décembre 2018.

Teodora Miljojkovic, « [Academic Freedom in Hungary: A Fundamental Principle or Just a Pipe Dream?](#) », 11 décembre 2018.

Pearl Goldman, « [Ireland's Vote to Remove Blasphemy from its Constitution and the Case of Asia Bibi](#) », 10 décembre 2018.

Glenn C. Smith, « [DACA on the Docket](#) », 5 décembre 2018.

Roy Ulrich, « [A Progressive Call for a Constitutional Convention](#) », 3 décembre 2018.

Bruce Ledewitz, « [The Obama Judge and the Foundations of the Rule of Law](#) », 2 décembre 2018.

Just Security

Darren E. Tromblay, « [Getting Over the Wall](#) », 24 décembre 2018.

Justin Sherman, « [Russia's Tightening Control of Cyberspace Within its Borders](#) », 24 décembre 2018.

Jessica Purkiss et Abigail Fielding-Smith, « [U.S. Air Strike Data from Afghanistan Takes Step Back in Transparency](#) », 20 décembre 2018.

Anders Åslund, « [How Far Can a Rogue Kremlin Push International Law?](#) », 13 décembre 2018.

Ted R. Bromund, « [10 Ways the U.S. Can Curb Interpol Abuses](#) », 10 décembre 2018.

Lisa Reinsberg, « [Upcoming “Caravan” Hearing Will Continue International Scrutiny of U.S. Immigration Policy](#) », 4 décembre 2018.

Kluwer Arbitration Blog

Marcin Menkes, « [Commensalism in International Investment Arbitration: The Rule of Law and CSR in the New Dutch Model BIT](#) », 30 décembre 2018.

Raul Pereira de Souza Fleury, « [Paraguayan Court of Appeal Recognizes Arbitrators’ Powers to Decide Issues of Illegality and Corruption](#) », 29 décembre 2018.

Tomas Ambrosini, « [Arbitration in Argentina: More Positive Signs Towards Certainty?](#) », 29 décembre 2018.

Ibrahim Amir, « [A Wind of Change! Tanzania’s Attitude towards Foreign Investors and International Arbitration](#) », 29 décembre 2018.

Sugandha Batra, « [Proposed Repeal of Section 11 \(6A\) of the Arbitration and Conciliation Act, 1996: Who Decides the Question of Existence of an Arbitration Agreement?](#) », 27 décembre 2018.

Marike R. P. Paulsson, « [The US Courts and Their New York Convention Public Policy Gloss Revisited: Hardy Exploration & Production \(India\), Inc. v. Government of India, Ministry of Petroleum & Natural Gas: Glossing with International Comity](#) », 26 décembre 2018.

Aren Goldsmith et al., « [Apple v. EBizcuss.com: Agreeing A Forum For Your Antitrust Disputes](#) », 25 décembre 2018.

Christopher Drahozal et al., « [Do Parties Adopt Model Arbitration Clauses from Arbitral Institutions?](#) », 24 décembre 2018.

Nathalie Voser et al., « [How the European Court for Human Rights Interferes in \(Sports\) Arbitration](#) », 19 décembre 2018.

Richard Power, « [Brexit, the Energy Charter Treaty and Achmea: An Unexpected Ray of Light?](#) », 17 décembre 2018. Sur le même thème, lire également Gustavo Moser ([ici](#)), 15 décembre 2018.

Munia El Harti Alonso, « [Topical issues in ISDS: Latin America – A Review of Recent Developments – A report from the CERSA](#) », 16 décembre 2018.

Derric Yeoh, « [Marty Ltd v Hualon Corporation \(Malaysia\) Sdn Bhd: A Commentary on Its Significance for Arbitration in Singapore](#) », 15 décembre 2018.

Kirstin Schwedt et Hannes Ingwersen, « [Intra-EU ECT Claims Post-Achmea: Vattenfall Decision Paves the Way](#) », 13 décembre 2018.

Andreea Nica, « [David Aven v. Costa Rica: An Aftershock of Urbaser v. Argentina?](#) », 12 décembre 2018.

Jack Wass, « [Swissbourgh v Lesotho: Can a Right to Arbitrate be an Investment?](#) », 11 décembre 2018.

Amrit Singh, « [Avoiding the MFN Clause: One Step Forward, Two Steps Back?](#) », 1er décembre 2018.

LAWFARE

Mikhaila Fogel, « [Document: U.S. Charges Chinese Government Hackers for Economic Espionage](#) », 20 décembre 2018.

Allison Peters, « [Closing the Global Cyber Enforcement Gap](#) », 18 décembre 2018.

Robert Chesney, « [Teaching Cybersecurity Law and Policy: My Revised 62-Page Syllabus/Primer](#) », 4 décembre 2018.

Arthur P.B. Laudrain, « [Avoiding A World War Web: The Paris Call for Trust and Security in Cyberspace](#) », 4 décembre 2018.

Leiden law blog

Daniel William Carter, « [Court of Justice holds that United Kingdom can unilaterally revoke Article 50 TEU](#) », 18 décembre 2018.

Heidi Burrows, « [What have children's rights got to do with counter-terrorism in Europe?](#) », 17 décembre 2018.

Stephanie Rap et Marit Buddenbaum, « [Children's rights at the local level: The European approach to \(unaccompanied\) children in migration](#) », 14 décembre 2018.

Alejo Fernández Martín, « [Otegi Mondragon et al. v. Spain - The impartiality of the Audiencia Nacional in the spotlight](#) », 11 décembre 2018.

Library blog - Peace Palace Library

Rens Steenhard, « [All I want for Christmas is ... Peace!](#) », 21 décembre 2018. Le même auteur sur le même thème ([ici](#)), ([ici](#)) et ([ici](#)), 21 décembre 2018.

L.A. De Blois, « [Print pagePrint FriendlyRSS](#) », 13 décembre 2018.

North Carolina Journal of International Law and Commercial Regulation – Blog

Claire Smith, « [North Carolina's Role in the CIA's Post-9/11 Rendition and Torture Program](#) », 17 décembre 2018.

Brett Orren, « [India's Progressive Supreme Court: A Duo of Cases Modernizing Society by Striking Down Colonial Codes](#) », 17 décembre 2018.

Elyse McNamara, « [India's Recent Decriminalization of Gay-Sex Beggars the Question: Is India the Norm or the Exception?](#) », 17 décembre 2018.

Robert McGlothlin, « [Canadian Cannabis Legalization in Light of International Law](#) », 17 décembre 2018.

Lena Madison, « [Women and Conflict Resolution: Gender Dynamics and Longer Lasting International Peace](#) », 17 décembre 2018.

MJIL Blog – Blog of Michigan journal of international law

Thomas Zahrt, « [The TPP Lives On: How Pacific Trade Persisted Without U.S. Involvement](#) », vol. 40, décembre 2018.

Eric Wendorf, « [A Less Odious Alternative? A Comparison of Duress and the Doctrine of Odious Debts in the Context of Law Debenture PLC v. Ukraine](#) », vol. 40, décembre 2018.

MJIL Blog – Minnesota Journal of International Law

David Woger, « [The USMCA and its Effects on Environmental Protections](#) », 5 décembre 2018.

Opinio Juris

Dimitri van den Meerssche, « [Interview: Martti Koskenniemi on International Law and the Rise of the Far-Right](#) », 10 décembre 2018.

Priya Pillai, « [Women in International Law: A Vanishing Act?](#) », 3 décembre 2018.

John Heieck, « [Symposium: A Duty to Prevent Genocide—Due Diligence Obligations among the P5 \(Part One\)](#) et [\(Part Two\)](#) », 10 décembre 2018. Sur le même thème, Jennifer Trahan ([ici](#)), Mohamed Helal ([ici](#)), William Schabas ([ici](#)) et John Heieck ([ici](#)), du 10 au 13 décembre 2018.

Kingsley Abbott, « [Myanmar's Ongoing Independent Mechanism: Careful Planning Needed](#) », 10 décembre 2018.

OUPblog

Merel Alstein, « [Top ten developments in international law in 2018](#) », 31 décembre 2018.

RefLAW - a project of the University of Michigan Law School

Mason Hill, « [Circular Security: Cameroon's Return of Nigerian Refugees is Bad Law and Bad Policy](#) », 21 décembre 2018.

RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration

Elizabeth S. Coyle, « [Refugee Protection in the U.S. in the Trump Era](#) », 11 décembre 2018.

Vladislava Stoyanova, « [GCM Commentary: Objective 10: Prevent, combat and eradicate trafficking in persons in the context of international migration](#) », 3 décembre 2018. Sur le même thème, Nicola Piper ([ici](#)) et Nicolette Busuttil ([ici](#)), 10 décembre 2018.

Verfassungsblog

Claire R. Thomas, « [Distracting from the Actual Crisis: The Proposed Asylum Ban](#) », 19 décembre 2018.

Alma Stankovic, « [The Tale of Two Citizenships](#) », 14 décembre 2018.

Agustín José Menendez, « [The Strange Case of the Publicity of the Brexit Legal Advice](#) », 12 décembre 2018.

Leonie Steinl, « [Of Rhetoric and Reality: The Nobel Peace Prize and Conflict-Related Sexualized Violence](#) », 12 décembre 2018.

Odey Hardan, « [Can an Art. 50 TEU withdrawal notice be revoked? How Advocate General Bordona offered a legal Trojan horse to Union law](#) », 7 décembre 2018. Sur le même thème, Kenneth Armstrong ([ici](#)) et Jack Simson Caird ([ici](#)), 10 décembre 2018.

Emilio Peluso Neder Meyer et al., « [Brazil in the Dock: The Inter-American Court of Human Rights Rulings Concerning the Dictatorship of 1964-1985](#) », 3 décembre 2018.

Piotr Bogdanowicz et Maciej Taborowski, « [Why the EU Commission and the Polish Supreme Court Should not Withdraw their Cases from Luxembourg](#) », 3 décembre 2018.

*Voelkerrechtsblog – Der Blog des Arbeitskreises junger Völkerrechtswissenschaftler*innen*

Takao Suami, « [A Japanese approach to international law. Territorial disputes and investment dispute settlements](#) », 21 décembre 2018.

Yuwen Fan, « [The Ecological Atlas of International Law. A Chinese Reading of Three Celebrated Works in the Comparative International Law Discourse](#) », 17 décembre 2018.

Mohammad Shahabuddin, « [The ‘Standard of Civilization’ in international law](#) », 12 décembre 2018.

Anne Peters et Raffaella Kunz, « [Voting down international law? Lessons from Switzerland for compensatory constitutionalism](#) », 3 décembre 2018.

Blogs de langue espagnole

Avec la contribution de Isis Ramirez-Godelier, doctorante à l'Université Rennes I

Blog Corte IDH

Álvaro Paúl Díaz, « [Caso nuevo sobre detenciones basadas en apariencia](#) », 11 décembre 2018.